**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-37E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU LIBAN**

*Prononcée par : PIME Germain Zong-Naba*

*18 janvier 2021*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation libanaise et la félicite pour la présentation de son troisième rapport EPU, malgré le contexte national marqué par la tragédie humaine résultant de l’explosion survenue le 4 août 2020 dans le port de Beyrouth.

Tout en saluant les efforts accomplis dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées lors du second cycle en 2015, nous encourageons le Liban à intensifier ces efforts, notamment dans le domaine de la lutte contre les violences à l’égard des domestiques migrants.

Nous souhaitons adresser au Liban les recommandations suivantes :

1. prendre des mesures pour lutter efficacement contre les violences domestiques à l’égard des femmes, en particulier les employées de maison migrantes.
2. poursuivre les efforts dans l’observation du moratoire sur la peine de mort et travailler à son abolition.

**Je vous remercie.**